

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 101 (1956)  
**Heft:** 10

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

---

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—  
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50  
Prix du numéro : Fr. 1.50

---

## Armée nationale ou armée de métier ?

Dans un précédent article « Notion du devoir militaire »<sup>1</sup> nous avons analysé quelques-unes des causes susceptibles d'expliquer, ou même de justifier le scepticisme qu'affichent certains citoyens lorsqu'il s'agit de leur démontrer la valeur permanente de notre défense nationale. Nous avons souligné que la Suisse, à l'image de la plupart des pays, traversait une période de réorganisation militaire consécutive aux expériences de la dernière guerre et notamment imposée par la rapide évolution des armements, au nombre desquels il faut mettre en évidence les engins thermonucléaires. Il n'est pas douteux, en effet, que l'apparition de la bombe atomique sur le champ de bataille et même à l'arrière a profondément modifié la conduite de la guerre et les modalités d'emploi des troupes.

La variété des armes modernes et leur constant perfectionnement technique ont posé, surtout dans l'infanterie, le problème de la spécialisation du combattant qu'on a souvent prétendu inapte à servir des engins différents dans le cadre d'une même unité. S'agissant de la réorganisation interne

---

<sup>1</sup> Revue militaire suisse, avril 1956.